

## RAPPORT N° 468 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 23 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024 et documente les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins une (1) personne a été assassinée dans la province de Rumonge.

Le rapport évoque également le cas d'un (1) responsable du parti CNL<sup>1</sup> proche d'Agathon Rwasa, arrêté et détenu arbitrairement par des agents du Service National de Renseignement (SNR) en mairie de Bujumbura.

### 1. Atteinte au droit à la vie

- Le mercredi 27 novembre 2024, dans la matinée, le corps sans vie d'un homme identifié comme **Audace Simbagoye** alias **Bahati**, âgé de 70 ans et originaire de la commune et province de Bururi, a été découvert dans un ruisseau. Ce dernier était veilleur dans une plantation de palmiers à huile située sur la colline de Gashasha, dans la localité de Karonda, zone de Kigwena, commune et province de Rumonge.

Selon des témoignages recueillis auprès des habitants de Karonda, des individus non identifiés auraient étranglé **Audace Simbagoye** alias **Bahati** avant de jeter son corps dans le ruisseau situé en contrebas de la RN3 (Route Nationale n°3) reliant Bujumbura à Makamba.

**SOS-Torture Burundi** appelle à l'ouverture d'une enquête approfondie pour établir les circonstances exactes de cet assassinat, identifier les auteurs et les traduire en justice conformément à la loi.

---

<sup>1</sup> Congrès National pour la Liberté.

### 2. Violation du droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires

- Le mardi 26 novembre 2024, dans l'après-midi, vers 15h30, des agents du Service National de Renseignement (SNR) ont arbitrairement arrêté **Ir Cyrille Bizimana**, âgé de 44 ans, à l'aéroport Melchior Ndadaye lors du contrôle de ses documents de voyage. Il a ensuite été conduit, dans ce qui s'apparente à un enlèvement, vers une destination inconnue, après avoir été dépouillé de son téléphone mobile et de toutes ses valises.

Selon des membres de sa famille, **Ir Cyrille Bizimana**, un des responsables du **parti CNL** proche d'Agathon Rwasa dans la région de Kirimiro-Mugamba, est originaire de la colline de Biganda, commune et province de Muramvya, mais réside à Bujumbura, dans le quartier de Gikungu-Gihosha. Il revenait d'un séjour d'un an au Qatar.

**SOS-Torture Burundi** a appris qu'il avait été transféré au cachot du quartier général du SNR à Bujumbura et qu'il a été libéré **le 28 novembre 2024**, après deux jours de détention arbitraire.

L'organisation exhorte l'administration générale du **SNR** à respecter les dispositions du Code de procédure pénale relatives à la privation de liberté. Elle appelle également à mettre fin aux pratiques d'arrestations et de détentions arbitraires, qui sont devenues récurrentes au sein de ce service sous la tutelle de la présidence de la République.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.